



**HAL**  
open science

**La construction de connaissances et de compétences  
spécifiques à une carrière dans l'action publique  
européenne : formation et insertion professionnelle des  
étudiants d'un master**

Sébastien Michon

► **To cite this version:**

Sébastien Michon. La construction de connaissances et de compétences spécifiques à une carrière dans l'action publique européenne : formation et insertion professionnelle des étudiants d'un master. 2009. halshs-00361592

**HAL Id: halshs-00361592**

**<https://shs.hal.science/halshs-00361592>**

Submitted on 16 Feb 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La construction de connaissances et de compétences spécifiques à une carrière dans l'action publique européenne : formation et insertion professionnelle des étudiants d'un master**

*Sébastien Michon, associé au PRISME-GSPE (CNRS UMR 7012), Université de Strasbourg*

### **Résumé :**

Cet article vise à éclairer les processus de construction des connaissances spécifiques à une carrière en lien avec l'Europe politique. Une enquête quantitative sur les diplômés d'un master Politiques et affaires publiques en Europe renseigne sur les dispositions favorables au suivi d'une formation de ce type, et la manière dont se construisent les carrières des diplômés. D'une part, ce master accueille majoritairement des filles diplômées en science politique issues de la bourgeoisie moyenne supérieure, qui ont développé des dispositions à l'international au cours de leurs études. D'autre part, la distinction Bruxelles/national clive particulièrement les trajectoires professionnelles, et ce dès le stage de fin d'études qui participe au rite d'institution pour accéder aux métiers de l'Europe.

### **Mots-clés :**

Métiers de l'Europe politique, connaissances européennes, formation, insertion professionnelle.

### **Abstract:**

This article aims at shedding light on the processes of construction of the knowledge that is specifically related to a career in European politics. A quantitative study on graduates of a European politics and public affairs Master's program provides information on favourable dispositions for doing this type of curriculum, and on the way the careers of graduates are constructed. On the one hand, this program is attended in majority by girls from the upper middle bourgeoisie with political science degrees. They have developed international dispositions during their studies. On the other hand the Brussels/national distinction strongly clives professional paths, starting with the end-of-studies internship that partakes in the rite of institution to access European careers.

Accompagnant l'émergence d'un espace politique européen, les métiers de l'Europe communautaire, qui recrutent généralement à un niveau master, s'institutionnalisent progressivement (Georgakakis, D., 2002a). Depuis la fin des années 1980, toujours plus d'individus s'orientent vers ceux-ci : pour une part au national (direction des affaires européennes d'entreprises, cellule Europe d'une collectivité territoriale, Maisons de l'Europe ou autre espace d'information sur l'Union), mais aussi au niveau européen pour présenter les concours de la Commission européenne, occuper des emplois de contractuels dans les services de la Commission, devenir consultant, candidater à des postes de collaborateurs auprès d'eurodéputés ou au sein de groupes d'intérêt (cabinets de consulting, représentations d'entreprises, collectivités territoriales, ONG, associations ou syndicats). Agents des groupes d'intérêt, des collectivités territoriales ou des institutions européennes, ils participent à la construction européenne, prennent part au jeu politique européen, créent du liant entre les institutions, mettent en forme les problèmes publics, concourent à l'élaboration de décisions et d'un espace de pratiques spécifiques avec la création de liens à différents niveaux (européen, national, local), et constituent le vivier humain des métiers de l'Europe politique dans les institutions européennes et les organisations qui gravitent autour et travaillent avec. Les carrières en rapport avec l'Europe attirent, mais les travaux qui s'y rapportent demeurent somme toute peu nombreux<sup>1</sup>. Plus encore ceux qui traitent des connaissances et des compétences valorisables dans l'action publique européenne et de leurs processus d'acquisition et de construction.

---

<sup>1</sup> On relève néanmoins : Page, E., 1997. Sur les raisons de ce manque, voir Georgakakis, D., 2002b.

Les spécialistes de l'Europe, tout d'abord, se sont dans un premier temps peu intéressés à ceux qui évoluent au sein de l'Union européenne (Guiraudon, V., 2000), préférant l'approche intergouvernementaliste (Moravcsik, A., 1991) – centrée sur les États – ou néo-fonctionnaliste (Haas, E., 1968) – centrée sur les processus. Et si, depuis peu, la sociologie des acteurs communautaires est en plein essor, ce sont surtout les acteurs politiques (entre autres : Scarrow, S., 1997 ; Joana, J. et Smith, A., 2002a ; Beauvallet, W., 2007) et institutionnels avec les hauts fonctionnaires de la Commission européenne (Trondal, J., 2004 ; Georgakakis, D. et de Lassalle, M., 2007) qui ont suscité l'attention des chercheurs, même si les agents des groupes d'intérêts et autres « lobbyistes » font l'objet d'un intérêt croissant (Michel, H., 2006). De même, la sociologie des professions et la sociologie de l'éducation n'ont guère investi les métiers qui émergent autour de l'Europe et les formations qui y mènent. Et les quelques travaux qui les abordent ont tendance à embrasser un aspect particulier.

Ainsi, si G. Lazuech (1998) souligne, au sein des grandes écoles françaises, la place non seulement des compétences étrangères et de l'international dans les enseignements mais aussi des flux d'échanges avec des écoles étrangères, son enquête, centrée sur les écoles de commerce et d'ingénieur françaises, se trouve sur les marges des formations aux métiers de l'Europe. Un peu comme celle de M. Mangenot (1998) d'ailleurs, qui s'est intéressé à la transformation de l'ENA par l'Europe. Ses investigations permettent de mieux comprendre l'effet de la construction européenne sur cette institution, mais elles traitent d'une école particulière dans l'espace des grandes écoles françaises, une école qui n'a pas pour vocation première à former aux métiers de l'Europe. Quant à la recherche particulièrement novatrice de V. Schnabel (1998) sur le Collège d'Europe à Bruges, elle éclaire certes les conditions de sélection d'une partie du personnel européen : l'effet de dispositions familiales que sont le binationnalisme, l'internationalisation de la bourgeoisie moyenne supérieure, un environnement scolaire structuré sur le multiculturalisme. Cependant, le Collège de Bruges demeure l'école la plus prestigieuse de ce secteur de formation. Si cette enquête permet de mieux connaître ceux qui s'apparentent à la future élite des métiers de l'Europe, elle laisse dans l'ombre les formations plus périphériques et ceux qui y étudient. En datant d'une dizaine d'années, elle ne permet pas non plus d'appréhender les évolutions récentes dans cet espace en cours d'institutionnalisation, en perpétuelle transformation, particulièrement depuis dix ans. Enfin, elle donne assez peu d'éléments sur les poursuites de carrière possibles des diplômés en études européennes, les trajectoires post-diplômantes, les circuits préférentiels entre stages et emplois, et les logiques de circulation entre les postes. *De facto*, on connaît la difficulté à revendre une expérience européenne d'un point de vue national (Joana, J. et Smith, A., 2002b). On connaît moins les possibilités qui s'offrent aux jeunes diplômés en études européennes au niveau européen. On imagine des types de carrières, mais quels sont-ils plus précisément ? Quelles sont les variations de prédispositions suivant les profils ? Les liens entre les différents niveaux posent également question : est-il plus difficile de s'insérer à Bruxelles après avoir fait un stage au national ? L'entame d'une carrière au national constitue-t-elle un frein à son européanisation ? Le retour au national ou au local est-il fréquent après avoir débuté à Bruxelles ?

Consacrée à ceux qui se forment aux métiers de l'Europe et y font carrière, plus précisément aux dispositions favorables au suivi de formations qui mènent aux métiers de l'Europe, ainsi qu'à la construction des carrières et à la circulation entre les postes et les positions, une enquête auprès des diplômés du master Politiques et Affaires Publiques en Europe (PAPE) de l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Strasbourg<sup>2</sup> apporte en ce sens des éclairages sur les processus de construction des connaissances spécifiques à une carrière en

---

<sup>2</sup> Il représente maintenant un parcours au sein du Master Sciences Politiques et sociales, Mention Politiques européennes.

lien avec l'Europe, et plus largement d'une Europe de la connaissance. À noter que parmi les masters qui forment aux métiers de l'Europe, le master étudié ne fait pas partie des plus prestigieux<sup>3</sup>. Au regard de son ancienneté (15 ans) et des poursuites de carrières des anciens<sup>4</sup>, on pourrait le situer dans la fourchette haute des masters plus périphériques<sup>5</sup>.

La principale entrée adoptée est de type quantitatif, avec le traitement de l'annuaire des anciens élèves depuis 1993 – date de création du master. Un annuaire quasiment exhaustif qui précise pour chaque diplômé : le numéro de la promotion, la nationalité, le sexe, l'année de naissance, la ville de résidence, les études antérieures et éventuellement postérieures, les années à l'étranger, les langues maîtrisées, les différents postes occupés et leur lieu, ainsi que les stages effectués avec parfois leur durée et l'indemnité perçue. Ces données présentent toutefois plusieurs limites. Si les fiches sont globalement bien renseignées pour ce qui concerne les informations relatives aux études (cursus antérieur, années à l'étranger, langues maîtrisées, stage de fin d'étude), elles le sont un peu moins au sujet des postes occupés par la suite. Les anciens ne répondant pas toujours aux demandes d'actualisation des fiches. Il manque également plusieurs indicateurs classiques en sociologie des études et de la formation, à commencer par les professions et les niveaux de diplôme des parents. Ceci étant, les données à disposition peuvent tout de même faire l'objet d'un traitement statistique auprès de 223 diplômés. Elles ont été complétées par l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des anciens élèves. Une soixantaine de réponses a été obtenue, permettant de mettre à jour certaines positions professionnelles et de collecter des informations sur la nationalité et la profession des parents. Des données quantitatives également complétées par d'autres plus qualitatives, récoltées au cours de discussions avec des enseignants, des élèves et des anciens élèves du master, par la participation au jury de sélection de la promotion 2008/2009 du master fin juin 2008 au cours d'une demi-journée, et à des réunions de l'association des anciens élèves.

L'enquête met en exergue deux ensembles de résultats. Premièrement, la formation étudiée accueille majoritairement des filles diplômées en science politique issues de la bourgeoisie moyenne supérieure, qui ont développé des dispositions à l'international au cours de leurs études (1). Deuxièmement, la distinction Bruxelles/national clive particulièrement les trajectoires professionnelles, et ce dès le stage de fin d'études qui participe au « rite d'institution » pour accéder aux métiers de l'Europe (2).

## **1. Des dispositions à étudier les politiques et les affaires publiques européennes**

Dans sa plaquette de présentation, la direction du master précise les conditions d'accès de la manière suivante :

« Ce parcours s'adresse aux étudiants titulaires d'une 4ème année d'IEP, d'une première année de Master (M1 principalement en science politique, droit ou économie) ou d'un diplôme équivalent d'une grande école (de commerce, d'ingénieurs) qui recherchent une spécialisation professionnelle sur les affaires européennes et qui souhaitent parfaire leur formation universitaire dans la capitale parlementaire de l'Europe. Les candidats doivent en outre posséder une bonne maîtrise de l'anglais,

---

<sup>3</sup> Outre les masters du Collège d'Europe à Bruges et Natolin, on peut citer parmi les plus prestigieux ceux de la *London School of Economics and Political Science* à Londres, ou le diplôme d'études spécialisées en politique européenne de l'Université libre de Bruxelles.

<sup>4</sup> Il manque évidemment des données systématiques sur le taux de placement. Mais des éléments sont disponibles via une enquête sur les assistants parlementaires au Parlement européen (Michon, S., 2008). Ce master faisant partie, après ceux des institutions parlementaires les plus prestigieuses, d'une des formations les plus fréquentes pour y accéder (plus d'une dizaine d'anciens du master ont occupé – ou occupent – ce type de fonction).

<sup>5</sup> Parmi lesquels se trouve l'ISMaP à Bruxelles, le master de relations européennes de l'Institut Catholique de Paris, le Master Métiers de l'Europe à l'Université de Lille 2, etc.

ainsi qu'une expérience à l'étranger (dans le cadre d'études ou d'un stage) et présenter un projet professionnel cohérent<sup>6</sup>. »

Ces critères d'évaluation des candidats se retrouvent sans surprise au niveau des caractéristiques des étudiants qui forment de véritables dispositions à embrasser ce type de cursus.

### 1.1. Dispositions scolaires et sociales

Trois caractéristiques distinguent les diplômés du master PAPE : leur discipline d'origine (science politique), leur sexe (des filles), et leur origine sociale (bourgeoisie moyenne supérieure).

Plus en détails, ils ont postulé après l'obtention d'un diplôme à bac+4 (IEP, master 1 ou précédemment maîtrise) en science politique (66%), droit (16%) ou économie (11%). La science politique domine, et ce depuis la création du master, notamment les diplômés des IEP (55%), principalement de province. La présence non négligeable de titulaires d'une maîtrise ou d'un master 1 en science politique (11%) conforte l'ancrage de ce diplôme dans cette discipline.

Du point de vue des variables sociodémographiques, plusieurs éléments sont à relever. Cette formation concerne davantage les filles : elles représentent plus des deux tiers des anciens élèves (68% contre 55% sur l'ensemble de l'enseignement supérieur en France<sup>7</sup>), une proportion stable dans le temps. L'étude de l'origine sociale n'est pas non plus sans intérêt. La passation du questionnaire complémentaire donne quelques informations. 62 anciens – essentiellement de nationalité française – ont renseigné les questions sur les professions de leurs parents. Celles-ci ont comme souvent des taux de non-réponses non négligeables (entre un quart et un tiers de ceux qui ont renvoyé le questionnaire). Une explication commune étant le refus de toute détermination sociale – ce que les commentaires de deux répondants apposés sur le questionnaire tendent à confirmer : « je ne vois pas l'intérêt » ou « n'a pas lieu d'être ». D'autant plus que ces anciens étudiants ont acquis une position dans l'espace social, ou alors sont « en train de se construire un avenir », pour reprendre la formule de P. Bourdieu et J.-C. Passeron (1964 : 39). Les réponses obtenues permettent tout de même de situer leur position sociale héritée, à l'instar des élèves du Collège de Bruges dans la bourgeoisie moyenne supérieure. En effet, par rapport au reste de la population étudiante, ils apparaissent beaucoup plus souvent originaires des catégories supérieures : six diplômés sur dix ont un père qui exerce une profession supérieure (libérale, enseignante ou cadre) (contre trois sur dix sur la population étudiante en France)<sup>8</sup> – soit le double –, seuls 15% des étudiants ont un père employé ou ouvrier (contre 24,5%)<sup>9</sup>. Deux précisions peuvent être apportées. D'une part, les pères se positionnent un peu plus fréquemment du côté du pôle économique (chef d'entreprise (10%), profession libérale (11%), cadre supérieur du privé (18%)) que culturel (haut fonctionnaire, universitaire, cadre supérieur du public et enseignant du secondaire (30%)). D'autre part, les étudiants issus des catégories intermédiaires et populaires, avec le plus fréquemment deux parents qui travaillent, disposent d'un niveau de capital économique hérité non négligeable.

**Tableau 1 : professions des parents d'un échantillon de diplômés du master (source : enquête par questionnaire)**

	Père		Mère	
	Effectifs	%	Effectifs	%

<sup>6</sup> <http://www-iep.u-strasbg.fr/enseignement/cycles/MasterPE/index.htm> consulté le 24 juin 2008.

<sup>7</sup> Source : MEN-DEP – Note d'information 06-2006.

<sup>8</sup> Source : MEN-DEP – Repères et références statistiques, 2007.

<sup>9</sup> Source : MEN-DEP – Repères et références statistiques, 2007.

Agriculteur	2	3%	1	2%
Chef d'entreprise	6	10%	2	3%
Profession libérale	7	11%	2	3%
Cadre supérieur du privé	11	18%	2	3%
Haut fonctionnaire	2	3%	0	0%
Universitaire	4	7%	2	3%
Cadre supérieur du public	6	10%	1	2%
Enseignant du secondaire	6	10%	10	16%
Journaliste	0	0%	0	0%
Artisan/commerçant	1	1,5%	1	2%
Cadre intermédiaire du privé	1	1,5%	3	5%
Cadre intermédiaire du public	2	3%	2	3%
Instituteur/professeur des écoles	0	0%	2	3%
Paramédical (infirmière...)	1	2%	7	11,5%
Technicien	3	5%	2	3%
Employé/ouvrier	9	15%	15	24,5%
Sans profession	0	0%	10	16%
<b>Ensemble</b>	<b>61</b>	<b>100%</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>

Ces résultats tempèrent donc quelque peu l'interprétation assez fréquente d'une arène européenne regroupant des « seconds » qui se tournent vers l'Europe faute de mieux ; l'international étant une voie possible pour échapper aux classements sociaux en vigueur au national. Certes, dans l'échantillon, les enfants de diplomates et d'universitaires se trouvent dans un déclassement relatif. Néanmoins, la plupart des étudiants du master originaires des catégories supérieures aspirent à des positions de cadre supérieur, et donc à un niveau proche de celui de leurs parents. Quant aux 30% de l'échantillon issus des catégories intermédiaires et populaires, ils se trouvent *de facto* en ascension. Les formations aux métiers de l'Europe sont plutôt une voie possible pour rentabiliser des dispositions européennes et internationales développées au cours de la scolarité.

## 1.2. Des dispositions européennes et internationales

Dans un univers de connaissances centrées sur l'Europe, l'ouverture internationale et l'intérêt pour les questions européennes font *a priori* plus ou moins partie de l'identité des élèves de ce master à leur entrée dans celui-ci. S'il manque des éléments sur les contextes socialisateurs en rapport avec l'Europe et l'international traversés au cours de leur enfance, leur adolescence et leurs études, les indicateurs de nationalité, de capital linguistique et d'année d'étude à l'étranger renseignent tout de même sur ce type de dispositions.

Contrairement à l'institution plurinationale qu'est le Collège d'Europe, les étrangers ne sont pas si nombreux dans cette formation. Depuis sa création, le master PAPE a accueilli en moyenne 16% d'étrangers, une proportion à peine supérieure à celle de la population étudiante en France (11% en 2003-2004)<sup>10</sup>. Toutefois, alors qu'au niveau de cette dernière, la moitié environ des étudiants étrangers sont originaires d'un pays du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne<sup>11</sup>, les étudiants du master sont aux deux tiers issus de pays futurs membres de l'Union européenne ou alors candidats (Bulgarie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Tchéquie, Roumanie), plus encore dans les dernières promotions. Le master s'inscrit pour ceux-ci dans une stratégie d'accès à une formation aux questions européennes plus légitime que celles de leur pays d'origine, ce qui doit leur permettre de devenir concurrentiel pour intégrer une institution européenne. Mais il ne représente qu'un second choix après les institutions les plus prestigieuses (Bruges, Université Libre de Bruxelles).

<sup>10</sup> OVE Infos n°12, juin 2005.

<sup>11</sup> OVE Infos n°17, novembre 2007.

Le capital linguistique spécifie particulièrement les profils des lauréats qui déclarent en moyenne maîtriser 2,2 langues autres que leur langue maternelle (écart-type à 0,66) : 10% en évoquent une, 62% deux, 25% trois, 3% quatre. Élevé, le nombre de langues demeure néanmoins inférieur à celui des étudiants du Collège de Bruges à la fin des années 1990 (deux tiers parlaient trois ou quatre langues). Une propriété qui clive donc particulièrement les élèves de cet espace de formation. D'un point de vue qualitatif, l'anglais domine (100%). Suivent ensuite l'allemand (55%), l'espagnol (36%), puis à un degré moindre l'italien (15%) et les langues d'Europe de l'Est (16%).

Ceci dit, on ne peut que souligner les limites de cet indicateur qui repose sur une auto-déclaration. Les étudiants n'ont ni les mêmes références, ni les mêmes normes quant à l'évaluation de leur niveau de langue. De plus, la maîtrise de langues étrangères étant, dans l'espace des métiers de l'Europe et des formations qui y mènent, un attribut recherché voire une norme, on ne doit pas minimiser les éventuelles formes de présentation de soi des acteurs qui, tout en s'inscrivant dans une socialisation anticipatrice, peuvent mettre en cohérence leur passé et leur niveau de langues avec leur position scolaire et leur projet professionnel au sein de l'arène européenne. L'information sur les années d'étude à l'étranger contrôle cependant quelque peu ces réponses.

Ainsi, si 1% environ des étudiants inscrits en France en 2003/2004 sont en même temps en échange Erasmus, ce sont 79% des anciens élèves du Master qui ont passé une année scolaire à l'étranger. Une proportion particulièrement élevée qui s'accroît toujours plus promotion après promotion : 59% sur les cinq premières, 83% pour les cinq suivantes, 94% pour les quatre dernières – ce qui témoigne du développement des échanges Erasmus/Socrates, mais aussi de la norme pour les candidats et les examinateurs qu'est devenu le fait d'acquérir une langue en l'étudiant directement en immersion dans le pays. Un constat confirmé par la comparaison avec les élèves du Collège de Bruges des années 1995-1998, qui n'étaient que 72% à avoir connu une expérience scolaire à l'étranger – proportion qui doit être aujourd'hui très proche de 100%. Outre la maîtrise d'une autre langue que sa langue maternelle, ces expériences permettent d'acquérir une proximité et une facilité de contact avec les nationaux et d'évoluer dans un milieu international. Les individus socialisés de la sorte apprennent à franchir les limites mentales du territoire national et adoptent, tout en les forgeant, les principes structurants d'un habitus international (Wagner, A.-C., 1998).

Il manque là des éléments d'ordre plus qualitatif pour expliquer ce qui a favorisé cette « ouverture sur le monde » pour reprendre une expression commune à plusieurs enquêtés. On peut tout de même évoquer un milieu familial favorable pour plusieurs diplômés : des parents qui travaillent à l'international, comme ces fils et filles de diplomate, de fonctionnaire international, de traducteur, de professeur de langues ou d'enseignant ayant fait de la coopération en Afrique. On peut également signaler la bi-nationalité de quelques uns (un sur sept pour ceux qui ont répondu au questionnaire). On peut surtout insister sur la généralisation de l'année à l'étranger dans les IEP.

En conséquence, l'enquête permet de mieux saisir les caractéristiques de ceux qui se dirigent vers ces diplômes, et acquièrent des connaissances spécifiques aux carrières en lien avec l'action publique européenne. Elle confirme les résultats de V. Schnabel sur le Collège de Bruges. Elle met également en exergue le processus de normalisation de certaines propriétés telles que l'internationalisation des profils avec la généralisation des expériences scolaires à l'étranger. Les caractéristiques d'ordre professionnel apportent d'autres informations.

## **2. La construction de carrières professionnelles**

Un deuxième temps du raisonnement consiste à restituer des types de carrière, la succession des étapes depuis les stages jusqu'à l'embauche, des circuits préférentiels, et

l'espace des possibles des diplômés de ce master, notamment au regard des variables sociodémographiques et scolaires. Véritables compléments de formation, les stages s'avèrent décisifs quant au type de carrière.

## 2.1. L'insertion professionnelle par les stages

Comment se répartissent les stagiaires issus du master entre les différentes institutions ? Quels sont ceux qui effectuent plusieurs stages ? Les stages apparaissent souvent déterminants quant à l'insertion professionnelle.

### 2.1.1. Le stage de fin d'étude

Le stage de fin d'étude est pour la plupart des étudiants du master le premier stage dans les affaires européennes. Obligatoire, d'une durée de trois à six mois, certains le prolongent parfois. Sur l'ensemble des promotions, 38% l'ont fait à Bruxelles, 49% en France, 2% hors de l'Union européenne. Si les stages en Alsace deviennent moins fréquents (14% pour les quatre dernières promotions contre 34% sur les dix premières), ceux à Bruxelles se normalisent petit à petit (58% pour les quatre dernières promotions contre moins de 35% pour les dix premières). Ils concernent davantage les garçons (52% contre 31% pour les filles), les diplômés d'un IEP (41% contre 34% pour les non diplômés d'un IEP), mais pas les élèves issus des pays candidats – il convient peut-être ici de prendre en compte le coût éventuel d'un nouveau déménagement pour des personnes déjà expatriées.

**Tableau 2 : Lieu du stage de fin d'étude (source : annuaire des anciens élèves)**

			Effectifs	% à 0,5 point près
<b>Bruxelles (38%)</b>	Institution	Représentation permanente	7	3,5%
		Auprès d'un eurodéputé européen	4	2%
		Administration du Parlement européen	6	3%
		Commission européenne	3	1,5%
		<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>9,5%</b>
	Groupe d'intérêt	Entreprise	14	6,5%
		Consultant	5	2,5%
		Représentation régionale	15	7%
		Représentation d'une chambre de commerce	6	3%
		ONG/association	7	3,5%
		Association professionnelle	6	3%
		<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>25,5%</b>
	Autres	Journaliste	1	0,5%
		Agence	1	0,5%
		Comité consultatif	3	1,5%
Institution de formation		1	0,5%	
<b>Total</b>		<b>6</b>	<b>3%</b>	
	<b>Total Bruxelles</b>	<b>79</b>	<b>38%</b>	
<b>Hors Bruxelles (62%)</b>	Institution	Représentation permanente	3	1,5%
		Auprès d'un député européen	1	0,5%
		Administration du Parlement européen	3	1,5%
		Conseil de l'Europe	9	4,5%
		<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>7%</b>
	Collectivité territoriale	Conseil régional	20	9,5%
		Conseil général	4	2%
		Mairie ou communauté urbaine	10	5%
		Préfecture	1	0,5%
		<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>17%</b>
	Groupes d'intérêt	Entreprise	9	4,5%
		Consultant	7	3,5%



		Représentation régionale	8	4%
		Chambre de commerce	7	3,5%
		ONG/association	6	3%
		<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>18%</b>
	Autres	Journaliste	4	2%
		Espace d'informations sur l'Europe (Maison de l'Europe...)	10	5%
		Institution de formation (université, CEES...)	5	2,5%
		Consulat/ambassade	3	1,5%
		Agence au niveau européen	3	1,5%
		Autre	17	8%
		<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>20%</b>
		<b>Total Hors Bruxelles</b>	<b>130</b>	<b>62%</b>
<b>Total</b>			<b>209</b>	<b>100%</b>

Les étudiants du master rejoignent assez peu les institutions européennes (17% : 9,5% à Bruxelles et 7,5% à Luxembourg ou Strasbourg). Peu accessibles aux étudiants en cours d'étude, elles le sont davantage pour ceux qui ont terminé leur cursus (voir *infra*). Quelques uns, plutôt originaires des pays d'Europe de l'Est, trouvent néanmoins à s'insérer au Conseil de l'Europe. La nationalité des prétendants intervient effectivement dans le recrutement, y compris au niveau des stages.

Alors que les stages institutionnels restent pour tout un chacun la voie la plus prestigieuse, les groupes d'intérêt constituent plutôt un second choix (Michon, 2006), et l'option la plus fréquente : 43,5% de l'échantillon, que ce soit les représentations régionales à Bruxelles (Antenne Basse-Normandie Europe...) (7%), les cabinets de consultants (Hill & Knowlton, Edelman...) (6%), les ONG et les associations (Lobby européen des femmes...) à Bruxelles ou ailleurs (6%).

Avec des propriétés dites minimales, c'est-à-dire des compétences linguistiques (l'anglais de manière quasiment obligatoire à l'oral et à l'écrit) et des connaissances sur le mode de négociation au niveau européen certifiées par des propriétés scolaires européanisées – certes avec une rentabilité différente selon les diplômes –, l'obtention d'un stage y paraît plus aisée qu'au sein d'une institution, ne serait-ce qu'en raison du développement des représentations d'intérêt au niveau européen qui génèrent un véritable réservoir d'emplois. Constituant une première expérience professionnelle pour ceux qui n'en ont pas au niveau européen, il s'agit le plus souvent de missions aux postes les plus bas et les moins valorisés dans la hiérarchie des lobbyistes, au sein d'organisations peu prestigieuses, peu dotées en moyens financiers qui sont en train de s'installer à Bruxelles (ONG, associations diverses, fédérations d'industriels ou regroupements d'entreprises d'un même secteur d'activité).

Au niveau national enfin, outre les collectivités territoriales (17%), et parmi elles d'abord les régions (9,5%), une voie non négligée, car assez facile d'accès, est celle des espaces d'information (Maison de l'Europe, Centre d'information sur l'Europe à Paris...) et des pôles de formation (Université, Centre des études européennes de Strasbourg, Europainstitut à l'Université de Bâle...).

Plusieurs éléments de variation sont à signaler au sein de la population étudiée. Les stages dans les institutions croissent quelque peu promotion après promotion. Mais ce sont surtout les stages dans les groupes d'intérêt qui se développent (60% pour les quatre dernières promotions contre 40% pour les dix premières), au détriment de ceux en collectivité territoriale (8% contre 20%). On perçoit l'orientation moins « territoriale » du master et plus « affaires européennes », ainsi que l'explosion des représentations d'intérêts au niveau européen. Si le sexe et le type de diplôme ne sont pas significatifs, tel n'est pas le cas de la nationalité – les étudiants des pays candidats rejoignent davantage les institutions pour leur

stage (43% d'entre eux contre 14% pour les Français) – et de l'année passée à l'étranger – ceux qui n'en ont pas fait effectuent plus fréquemment leur stage en Alsace (43% contre 25%) ; un résultat qui témoigne du poids des socialisations internationales antérieures.

On doit également souligner l'importance du stage de fin d'étude sur la poursuite de la carrière : 36% des stagiaires dans une institution sont ensuite en poste dans une institution, contre 13% pour les anciens stagiaires de groupe d'intérêt ; 38% des stagiaires dans une collectivité territoriale sont en poste dans une collectivité territoriale, contre 10% de ceux qui ont fait un stage dans un groupe d'intérêt, et 18% dans une institution. Précisons enfin qu'à la fin du stage de fin d'étude, les diplômés accèdent surtout à des contrats à durée déterminée : pour une partie quasi immédiatement à la fin de leur stage (la moitié de ceux qui ont répondu au questionnaire), sinon dans un délai compris entre six et douze mois après l'obtention du diplôme. L'attente motive alors certains à se tourner vers d'autres stages.

### 2.1.2. Compléter sa formation par des stages

La succession des stages s'avère parfois nécessaire. Un deuxième – voire un troisième stage – se présente comme un complément de formation pour les jeunes diplômés en études européennes, une étape d'un rite d'institution quant à l'accès à une position stable dans ce secteur d'activité (Michon, S., 2008). C'est là un passage obligé que de compléter ses ressources scolaires par des ressources professionnelles. C'est notamment le cas de ceux qui rejoignent les institutions communautaires, et plus généralement Bruxelles. 38% environ des anciens élèves ont fait l'expérience de plusieurs stages – une tendance stable sur l'ensemble des promotions. D'une durée plus longue (entre 5 et 10 mois), un deuxième stage se fait davantage à Bruxelles (61% d'entre eux), dans une institution (la moitié de ceux qui ont fait un deuxième stage contre 17% pour le premier stage), particulièrement à la Commission (29% de ceux qui effectuent un deuxième stage contre 1% pour le stage de fin d'étude).

**Tableau 3 : Lieu d'un deuxième stage (source : annuaire des anciens élèves)**

			Effectifs	%
<b>Bruxelles (61%)</b>	Institution	Représentation permanente	3	4%
		Auprès d'un eurodéputé européen	3	4%
		Administration du Parlement européen	2	2,5%
		Commission européenne	21	26,5%
		Conseil	1	1%
		<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>38%</b>
	Groupe d'intérêt	Entreprise	5	6%
		Consultant	3	4%
		Représentation régionale	4	5%
		Représentation ville	1	1%
		Représentation d'une chambre de commerce	2	2,5%
		ONG/association	1	1%
		<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>20%</b>
	Autre	Espaces d'information	2	2,5%
		<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2,5%</b>
		<b>Total Bruxelles</b>	<b>48</b>	<b>61%</b>
<b>Hors Bruxelles (39%)</b>	Institution	Représentation permanente	1	1%
		Auprès d'un député européen	1	1%
		Administration du Parlement européen	2	2,5%
		Commission européenne	2	2,5%
		Conseil de l'Europe	3	4%
		Banque centrale européenne	1	1%
		<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>12,5%</b>
	Collectivité territoriale	Conseil régional	1	1%
		Conseil général	2	2,5%

		Mairie ou communauté urbaine	2	2,5%
		<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>6%</b>
	Groupes d'intérêt	Entreprise	2	2,5%
		ONG/association	1	1%
		<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>4%</b>
	Autres	Journaliste	2	2,5%
		Espace d'informations sur l'Europe (Maison de l'Europe...)	5	6%
		Institution de formation (université, CEES...)	2	2,5%
		Consulat/ambassade	1	1%
		Autre	3	4%
		<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>16,5%</b>
		<b>Total Hors Bruxelles</b>	<b>31</b>	<b>39%</b>
<b>Total</b>			<b>79</b>	<b>100%</b>

Outre un accès à l'espace politique européen, les stages constituent un moyen pour des futurs diplômés d'acquérir des propriétés professionnelles pertinentes sur le marché des métiers de l'Europe et de plus en plus nécessaires. Ils offrent l'opportunité de développer un capital technique européen, des connaissances sur le fonctionnement des institutions et la maîtrise du processus de négociation au niveau européen. Pour de jeunes diplômés qui n'ont qu'à présenter leurs connaissances théoriques sur le triangle institutionnel abordées lors de leur scolarité, ils constituent une expérience de terrain au niveau européen, voire un moment de familiarisation avec des dossiers, les institutions, ou un service en leur sein. Ils permettent ensuite de compléter les réseaux relationnels précédemment construits lors de la scolarité. Or, l'activité dans une collectivité, une institution ou un groupe d'intérêt favorise habituellement des contacts avec des acteurs des métiers de l'Europe, et donc la prise d'informations sur des places susceptibles de se libérer. Les embauches suite à des stages mises à part, les anciens soulignent le rôle des réseaux relationnels (amis, collègues, réseaux d'anciens) ainsi que des annonces, comme celles qui circulent sur la *mailing list* de l'association du master<sup>12</sup>. Un indicateur du capital social rentable réside dans la proportion de personnes recrutées sur le lieu de leur stage (une personne sur trois parmi ceux qui ont occupé au moins un emploi). Il n'a toutefois pas la même valeur sur le marché de l'emploi. Tout d'abord, il est plus fréquemment un tremplin à Bruxelles : 47% de ceux qui y travaillent actuellement ont été stagiaires sur leur lieu de travail contre 28% pour ceux qui n'y sont pas. Le stage constitue ensuite plus souvent une voie de recrutement dans les institutions : 63% de ceux qui sont actuellement dans les institutions ont effectué précédemment un stage sur leur lieu de travail (contre 32% pour ceux qui évoluent dans un groupe d'intérêt, 41% dans une collectivité territoriale)<sup>13</sup>. Un ensemble de spécificités qui concernent donc le lieu de travail.

## 2.2. Bruxelles or not Bruxelles

Deux grandes filières différencient les anciens du Master étudié, et ce dès le stage de fin d'étude : les filières Bruxelles et nationale. Ceux qui vont faire leur stage à Bruxelles ont toutes les chances d'y rester par la suite et d'y travailler. De même pour ceux qui restent au national<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> À titre illustratif, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet, soit en l'espace de quatre mois, 55 annonces d'emplois ont été diffusées sur cette liste qui compte 372 inscrits.

<sup>13</sup> C'est notamment le cas d'une partie des assistants parlementaires au Parlement européen, cf. Michon, S., 2008.

<sup>14</sup> Au regard du caractère professionnalisant de ce diplôme, il n'est guère étonnant que seule une infime partie des diplômés poursuivent leurs études par après. C'est le cas de 10% environ qui entrent pour moitié au Collège d'Europe, à Bruges surtout. Quelques uns se dirigent vers un autre master, essentiellement à l'étranger, à la

Deux tiers des diplômés pour lesquels on dispose d'informations sur le parcours professionnel occupent un poste en rapport avec l'Europe : à peu près pour moitié en France, et pour moitié à l'étranger (38% à Bruxelles, 14% dans l'UE en dehors de la France et de Bruxelles (Ambassade de France à Londres, assistant pour la coordination Socrates à Mayence, chercheur à l'Europainstitut à l'Université de Bâle, 5,5% hors de l'UE). Le lieu d'exercice renvoie à deux types de secteur d'activité : d'un côté les institutions et les groupes d'intérêt présents à Bruxelles, d'un autre plutôt les collectivités territoriales, les institutions de formation (Universités, Centre des études européennes de Strasbourg...) et les centres d'informations au national et au local (Maisons de l'Europe).

**Tableau 4 : Distribution des diplômés suivant le premier employeur (source : annuaire des anciens élèves)**

			Effectifs	%
<b>Bruxelles</b> <b>38%</b>	Institution	Représentation permanente	3	1,5%
		Auprès d'un eurodéputé européen	7	4%
		Administration du Parlement européen	2	1%
		Commission européenne	3	1,5%
		<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>8,5%</b>
	Groupe d'intérêt	Entreprise	10	12,5%
		Consultant	15	8,5%
		Représentation régionale	10	12,5%
		Représentation d'une chambre de commerce	5	3%
		ONG/association	7	4%
		Association professionnelle	0	0%
		<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>26,5%</b>
	Autres	Journaliste	0	0%
		Agences	4	2,5%
		Comité consultatif	1	0,5%
		Institution de formation	0	0%
		<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>3%</b>
	<b>Total Bruxelles</b>	<b>67</b>	<b>38%</b>	
<b>Hors</b> <b>Bruxelles</b> <b>62%</b>	Institution	Représentation permanente	2	1%
		Auprès d'un eurodéputé européen	2	1%
		Administration du Parlement européen	0	0%
		Conseil de l'Europe	3	1,5%
		<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>4%</b>
	Collectivité territoriale	Conseil régional	9	5%
		Conseil général	7	4%
		Mairie ou communauté urbaine	10	12,5%
		Préfecture	5	3%
		<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>17,5%</b>
	Groupe d'intérêt	Entreprise	14	8%
		Consultant	9	5%
		Représentation régionale	3	1,5%
		Chambre de commerce	1	0,5%
		ONG/association	2	1%
		<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>16,5%</b>
	Autres	Journaliste	2	1%
		Espace d'informations sur l'Europe (Maison de l'Europe...)	5	3%
		Institution de formation (université, CEES...)	5	3%
		Consulat/ambassade	3	1,5%
		Agence	2	1%
		Autre sans rapport avec l'Europe	26	14,5%

London School of Economics par exemple. Le master est alors un tremplin pour accéder aux institutions de formation aux métiers de l'Europe les plus prestigieuses.

		<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>24,5%</b>
		<b>Total Hors Bruxelles</b>	<b>110</b>	<b>62%</b>
<b>Total</b>			<b>177</b>	<b>100%</b>

Il est rare que les diplômés changent de lieu d'exercice et de secteur. Très peu démarrent leur carrière au national pour la poursuivre à Bruxelles (81% de ceux passés par Bruxelles y ont exercé leur premier poste). L'orientation vers Bruxelles se fait dès le début de carrière : seuls 14% de ceux qui entament leur carrière en France – hors stage – y ont effectué un stage ou y passent par la suite ; 21% de ceux qui font un stage dans une collectivité territoriale vont ensuite travailler en Belgique ; 4% de ceux qui ont fait un deuxième stage à Bruxelles ont quitté la Belgique. De même pour le secteur d'activité : seulement 18% de ceux passés par une institution ont fréquenté une collectivité territoriale.

Clivé par le sexe au niveau du stage de fin d'étude, le passage par Bruxelles n'est plus ensuite différencié par cette variable (45% des hommes, 42% des femmes). Si le type de diplôme n'est pas non plus significatif, tel n'est pas le cas du nombre de langues déclarées et de l'année passée à l'étranger : le passage par Bruxelles est corrélé au nombre de langues parlées (36% avec trois langues et plus contre 21% pour ceux qui n'ont pas exercé à Bruxelles) ; 48% de ceux qui ont effectué une année à l'étranger passent par Bruxelles (contre 33%). Les socialisations internationales au cours de la scolarité sont ainsi déterminantes sur les poursuites de carrière<sup>15</sup>. À noter que le passage par Bruxelles tend à s'inscrire dans la durée : sur l'ensemble des promotions, seuls 26% de ceux qui ont travaillé à Bruxelles dans le cadre d'un stage et/ou d'un emploi résident actuellement en France.

Au sein des deux ensembles de trajectoires (Bruxelles/national), les changements d'emploi ne sont pas si rares : entre les groupes d'intérêt et les institution<sup>16</sup> d'une part ; entre les collectivités territoriales et les autres lieux d'exercice au national (centres d'information, université...) d'autre part : 47% de ceux passés par une collectivité au cours de leur carrière (stage compris) ont eu un premier poste dans une collectivité territoriale, 5% seulement dans une institution, 20% un groupe d'intérêt.

Si le nombre de stage est plus conséquent à Bruxelles, tel n'est pas le cas du nombre d'emplois. Le marché de l'emploi à Bruxelles n'est pas forcément plus fluide. De même, ceux qui ont exercé dans un groupe d'intérêt n'ont pas occupé plus de postes que les autres. La mobilité est en fait plus forte parmi ceux qui présentent une expérience en collectivité territoriale : 73% ont occupé au moins deux postes contre 53% pour les autres.

Les variables scolaires et sociodémographiques ne clivent guère l'orientation vers tel ou tel type d'organisation. C'est cependant le cas de l'année à l'étranger pour les carrières dans les collectivités territoriales. Un débouché un peu plus fréquent pour ceux qui n'ont pas effectué d'année à l'étranger (33% contre 26%), contrairement à un passage par un groupe d'intérêt (15%). C'est enfin surtout le cas de la nationalité : les étrangers rejoignent plus fréquemment une institution que les collectivités territoriales et les groupes d'intérêt (un sur deux contre un sur trois pour les Français)<sup>17</sup>. Les postes institutionnels restent, il est vrai, soumis au critère de nationalité, les ressortissants des pays entrés lors des derniers élargissements étant plus favorisés.

## Conclusion

<sup>15</sup> Signe d'une professionnalisation du master autour des questions européennes et institutionnelles, l'étape bruxelloise concerne davantage les élèves des dernières promotions : 57% des quatre dernières contre 39% des dix premières.

<sup>16</sup> Pour le cas des assistants parlementaires : Michon, S., 2006.

<sup>17</sup> Toujours est-il que les diplômés du master tentent assez rarement les concours communautaires. Ce sont le plus souvent ceux qui travaillent à Bruxelles et les étrangers.

Cette enquête sur les diplômés d'un master en politiques et affaires publiques en Europe donne donc des éléments de connaissance sur la formation et l'accès aux métiers de l'Europe. Elle met tout d'abord en exergue les dispositions des étudiants de ce master – et *a priori* de ce type de formation : les élèves – plutôt des filles originaires de la bourgeoisie moyenne supérieure – présentent majoritairement des diplômes en science politique, et des expériences internationales au cours de leur scolarité qui ont favorisé leur apprentissage de langues étrangères. Elle met ensuite en évidence la construction des carrières professionnelles de ces jeunes diplômés, notamment le rôle des stages qui non seulement agissent comme des compléments de formation avec l'acquisition de compétences techniques et d'un capital social, mais clivent également les carrières en deux grands types : Bruxelles d'un côté, national d'un autre. Les diplômés qui effectuent un stage au national accédant rarement à Bruxelles par la suite. Une distinction Bruxelles/national qui structure fortement les trajectoires professionnelles.

Si par cette enquête, on connaît mieux le profil des impétrants aux métiers de l'Europe et la construction de leur carrière, il faut bien évidemment poursuivre les investigations auprès d'autres formations en France et à l'étranger. Il convient également d'approfondir les processus de socialisation politique et européenne avec les éventuels engagements européens (Jeunes européens fédéralistes, Mouvement européen, association de promotion de l'Europe), notamment au cours de la scolarité et des stages. C'est là un chantier de recherche qui s'ouvre.

## Références bibliographiques

- Beauvallet W. (2007), *Profession : eurodéputé. Les élus français au Parlement européen et l'institutionnalisation d'une nouvelle figure politique et électorale (1979-2004)*, Thèse pour le doctorat en science politique, Université Robert Schuman de Strasbourg.
- Bourdieu P. et Passeron J.-C. (1964), *Les héritiers*, Paris : Minuit.
- Georgakakis D. (2002 a) (dir.), *Les métiers de l'Europe Politique, acteurs et professionnalisation de l'Union Européenne*, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.
- Georgakakis D. (2002 b), « L'Europe sur le métier ». In Georgakakis D. (dir.), *Les métiers de l'Europe Politique, acteurs et professionnalisation de l'Union Européenne*, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg., p. 9-32.
- Georgakakis D. et Lassalle M. de (2007), « Genèse et structure d'un capital institutionnel européen. Les très hauts fonctionnaires de la Commission européenne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, p. 38-53.
- Guiraudon V. (2000), « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche ? », *Cultures & Conflits*, n°38-39, p. 7-37.
- Haas E. (1968), *The uniting of Europe*, Stanford, Stanford University Press (1ère éd. 1958).
- Joana J. et Smith A. (2002a), *Les commissaires européens, Technocrates, diplomates ou politiques ?*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Joana J. et Smith A. (2002b), « Cultures nationales et institutions communautaires : les cabinets des commissaires européens », *Revue Internationale de politique comparée*, vol. 9 (3), p. 371-390.
- Lazuech G. (1998), « Le processus d'internationalisation des grandes écoles françaises », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°121/122, p. 66-76.
- Mangenot M. (1998), « Une école européenne d'administration ? L'improbable conversion de l'ENA à l'Europe », *Politix*, n°43, p. 7-32.

- Michel H. (dir.) (2006), *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.
- Michon S. (2006), « Passer par un groupe d'intérêt. Entre pis-aller d'une carrière européenne et rite d'institution ». In Michel H. (dir.), *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, coll. Sociologie politique européenne, p. 89-111.
- Michon S. (2008), « Assistant parlementaire au Parlement européen : un tremplin pour une carrière européenne », *Sociologie du travail*, vol. 50, n°2, p. 169-183.
- Moravcsik A. (1991), « Negotiating the single European Act: national interest and conventional statecraft in the European community », *International Organization*, vol. 45, n°1, p. 19-56.
- Page E. (1997), *People who run Europe*, London: Oxford Press.
- Scarrow S.E. (1997), « Political Career Paths and the European Parliament », *Legislative Studies Quarterly*, vol. 22, p. 253-262.
- Schnabel V. (1998), « Élités européennes en formation. Les étudiants du "Collège de Bruges" et les études », *Politix*, n°43, p. 33-52.
- Trondal J. (2004), « Political Dynamics of the Parallel Administration of the European Commission ». In Smith A., *Politics and the European Commission. Actors, interdependence, legitimacy*, London: Routledge, p. 67-82.
- Wagner A.-C. (1998), *Les nouvelles élites de la mondialisation, une immigration dorée en France*, Paris : PUF.